Les ophtalmologues

LA SITUATION DE LA REGION

Une des offres les plus faibles de France

En 2006, on recense dans la région Nord – Pas-de-Calais 4,3 % des ophtalmologues du territoire métropolitain pour 6,6 % de la population ; soit un déficit proportionnel d'environ 125 praticiens et un retard très prononcé sur la moyenne française. Comparativement, chaque ophtalmologue du Nord – Pas-de-Calais doit potentiellement prendre en charge 5 844 patients de plus que la moyenne française.

L'âge des praticiens de la région est inférieur d'un peu plus d'une année à la moyenne française avec 49,1 ans en moyenne contre 50,5 ans. L'indice de renouvellement est lui, meilleur que la moyenne (1,71 contre 2,75), mais représente tout de même un déficit d'entrées assez important dans le bas de la pyramide des âges. La part régionale des ophtalmologues de plus de 60 ans étant de 12,2 % dans la région, ce sont environ 29 praticiens qui sont susceptibles de partir à la retraite dans les cinq années qui viennent et environ 73 à dix ans.

Conclusion : des professionnels légèrement plus jeunes que la moyenne française mais en sous-effectif très net par rapport au poids de la population à prendre en charge (chaque ophtalmologue du Nord – Pas-de-Calais doit potentiellement prendre en charge 5 844 patients de plus que la moyenne française), le tout dans un contexte de pénurie prévue ; le nombre de jeunes praticiens qui entre dans la profession étant très insuffisant par rapport aux départs prévisibles. Une amélioration du taux de desserte à peine plus rapide que la moyenne française qui ne suffit pas encore à combler le retard.

Tableau 33: Ophtalmologie - Evolution 2002-2006

	Nombre d'ophtalmologues en 2002	Nombre d'ophtalmologues en 2006	Evolution 2002-2006	Desserte 2002	Desserte 2006	Evolution 2002-2006 (nombre d'habitants par professionnel)
France métropolitaine	5 345	5 489	+ 2,7 %	11 162	11 144	- 18
Région Nord - Pas-de-Calais	230	238	+ 3,5 %	17 480	16 987	- 493

Source : Drees. Traitement ORS Nord - Pas-de-Calais.

Tableau 34 : Ophtalmologie - Densité et desserte par région en 2006

Région	Nombre d'ophtalmologues en 2006	Population en 2006	Nombre d'ophtalmologues pour 100 000 habitants (densité)	Nombre d'habitants par ophtalmologue (desserte)
Ile-de-France	1 529	11 491 000	13,3	7 515
Provence-Alpes-Côte d'Azur	590	4 781 000	12,3	8 103
Languedoc-Roussillon	251	2 520 000	10,0	10 040
Aquitaine	293	3 099 000	9,5	10 577
France métropolitaine	5 489	61 167 000	9,0	11 144
Midi-Pyrénées	241	2 755 000	8,7	11 432
Rhône-Alpes	504	6 005 000	8,4	11 915
Auvergne	111	1 334 000	8,3	12 018
Alsace	147	1 817 000	8,1	12 361
Limousin	57	725 000	7,9	12 719
Bretagne	233	3 081 000	7,6	13 223
Corse	21	279 000	7,5	13 286
Pays de la Loire	242	3 426 000	7,1	14 157
Lorraine	164	2 339 000	7,0	14 262
Basse-Normandie	101	1 449 000	7,0	14 347
Haute-Normandie	124	1 811 000	6,8	14 605
Poitou-Charentes	116	1 713 000	6,8	14 767
Bourgogne	108	1 624 000	6,7	15 037
Centre	165	2 505 000	6,6	15 182
Franche-Comté	71	1 146 000	6,2	16 141
Nord - Pas-de-Calais	238	4 043 000	5,9	16 987
Picardie	108	1 886 000	5,7	17 463
Champagne-Ardenne	74	1 339 000	5,5	18 095

Source : Drees, Insee. Traitement ORS Nord - Pas-de-Calais.

Tableau 35 : Ophtalmologie – Age moyen et indice de renouvellement par région en 2006

Région	Age % des moi moyen de 40 ans		% des plus de 55 ans	Indice de renouvellement	
Pays de la Loire	48,8	14,4	23,9	1,66	
Nord - Pas-de-Calais	49,1	18	30,7	1,71	
Bretagne	49,2	16,4	28,5	1,74	
Poitou-Charentes	49,2	17,7	31,2	1,76	
Languedoc-Roussillon	49,5	14,4	27,4	1,90	
Corse	50,7	11,2	24,3	2,17	
Basse-Normandie	49,8	13,8	31	2,25	
Lorraine	50,1	12,3	29,5	2,40	
Provence-Alpes-Côte d'Azur	50	11,7	29,1	2,49	
Midi-Pyrénées	50	12,1	31	2,56	
Centre	50	10,9	29,9	2,74	
France métropolitaine	50,5	11,4	31,4	2,75	
Haute-Normandie	50,9	12,3	35	2,85	
Picardie	50,1	9,8	28,9	2,95	
Bourgogne	51,3	11,7	37,2	3,18	
Franche-Comté	50,7	11	35,3	3,21	
Alsace	51,1	9,9	31,9	3,22	
Ile-de-France	51,3	10,1	33,5	3,32	
Rhône-Alpes	50,6	9,3	30,9	3,32	
Aquitaine	50,8	8,7	33,8	3,89	
Auvergne	51,8	7,6	38,1	5,01	
Limousin	52,2	5,8	37	6,38	
Champagne-Ardenne	51,9	5,7	36,4	6,39	

Source : Drees. Traitement ORS Nord - Pas-de-Calais.

ANALYSE INFRAREGIONALE

<u>Une offre presque exclusivement urbaine – Analyse régionale au 1^{er} janvier 2006</u>

Tableau 36 : Ophtalmologie – Répartition des professionnels du Nord – Pas-de-Calais par type de commune au 1er janvier 2006

Type de commune	Nombre de communes	Population totale	% Population régionale	Nombre d'ophtalmologues	% d'ophtalmologues
Communes urbaines	54	1 635 237	40,5	230	96,6
Communes périurbaines	2	6 440	0,2	2	0,8
Communes à dominante rurale	5	26 717	0,7	6	2,5
Total	61	1 668 394	41,3	238	100,0

Source : Adeli, Drass Nord - Pas-de-Calais ; Insee. Traitement ORS Nord - Pas-de-Calais.

Les ophtalmologues ne sont présents que dans 3,9 % des communes de la région (61 communes) et exercent à 96,6 % dans une commune urbaine ; ce qui rend l'offre de soins très polarisée.

L'exercice dans les communes périurbaines et rurales est très peu répandu (8 praticiens). L'écart entre lieu d'exercice des ophtalmologues et lieu de résidence de la population est maximal pour les communes périurbaines qui ne recensent que 2 praticiens (situés à Bois-Grenier et à Le Quesnoy) pour 18,6 % de la population régionale. La mobilité est ici encore un facteur discriminant pour l'accès à une offre de soins en ophtalmologie.

Desserte par EPCI au 1er janvier 2006

Tableau 37 : Ophtalmologie – Densité et desserte par EPCI au 1er janvier 2006

Tableau 37 . Opiitaliilologie – Delis	Nombre	Nombre
	d'ophtalmologues pour	d'habitants par
	100 000 habitants	ophtalmologue
	(densité)	(desserte)
C. A. de Cambrai	11,5	8 685
C. A. de Saint-Omer	10,6	9 430
C. U. de Lille Métropole	9,2	10 833
France métropolitaine	9,0	11 144
C. U. d'Arras	7,7	12 912
C. A. de Maubeuge-Val de Sambre	7,7	12 966
C. A. du Douaisis	7,7	12 977
C. A. du Boulonnais	7,2	13 807
Pays maritime et rural du Montreuillois	7,0	14 274
Pays de Saint-Omer	6,8	14 633
C. A. de Lens-Liévin	6,3	15 816
Pays du Boulonnais	6,1	16 498
Nord - Pas-de-Calais	5,9	16 987
Pays du Cambresis	5,9	17 060
C. A. de Valenciennes Métropole	5,7	17 630
C. U. de Dunkerque Grand Littoral	5,2	19 184
C. A. du Calaisis	5,0	19 949
Pays de Sambre-Avesnois	4,6	21 926
C. A. de l'Artois	3,7	26 863
Pays de l'Artois	3,5	28 783
Pays du Coeur de Flandre	3,4	29 358
Pays du Calaisis	3,2	31 624
Pays des Sept Vallées	2,7	36 571
C. A. d'Hénin-Carvin	2,4	42 225
C. A. de la Porte du Hainaut	2,1	48 463
Pays des Moulins de Flandre	0,0	sans valeur
Pays du Ternois	0,0	sans valeur

Source : Drees, Insee. Traitement ORS Nord - Pas-de-Calais.

Au niveau des C. A. et C. U., seules trois EPCI centrées sur des grandes agglomérations (Cambrai, Saint-Omer et Lille) sont au dessus de la moyenne nationale. Cambrai et Saint-Omer retrouvent des taux proches ou légèrement supérieurs à la moyenne régionale dès que l'on raisonne au niveau des Pays.

Les C. A. les plus mal loties sont celles de la Porte du Hainaut, d'Hénin-Carvin et de l'Artois. Les faibles taux de desserte de ces EPCI peuvent être légèrement relativisés par un voisinage où les chiffres sont meilleurs que la moyenne régionale : C. A. de la Porte du Hainaut par son voisinage avec Cambrai, C. A. d'Hénin-Carvin par son voisinage avec Lille, C. A. de l'Artois par son voisinage avec Saint-Omer voire Lille.

Le Pays maritime et rural du Montreuillois, sans véritable pôle offreur, atteint tout de même un taux de desserte situé entre les deux moyennes (nationale et régionale) grâce à une offre de cinq praticiens disséminée sur quatre communes. Il est probablement très attractif pour son voisin, le Pays des Sept Vallées, dont l'offre est insuffisante (1 praticien à Campagne-les-Hesdin). Les Pays du Ternois et celui des Moulins de Flandre sont entièrement tributaires d'une offre extérieure à leur territoire. La situation est plus critique pour le Pays du Ternois dont le voisinage immédiat n'offre pas de taux de desserte très satisfaisant. A l'inverse, le Pays des Moulins de Flandre se situe au voisinage de Saint-Omer notamment, où le taux de desserte (pour la C. A.) est supérieur à la moyenne française.

Pôles offreurs et accessibilité

Ces pôles regroupent 88,2 % des ophtalmologues de la région ; seuls 28 professionnels n'y travaillent pas. On recense 16 pôles d'offre en ophtalmologie qui s'étalent sur 40 communes ; 14 bassins principaux (plus de 5 praticiens) et 2 secondaires (entre 3 et 5 praticiens). Le pôle de Lille regroupe 39,5 % des praticiens du Nord – Pas-de-Calais (94/238) pour 27,3 % de la population régionale ; ce qui doit le rendre très attractif pour les EPCI directement ou même indirectement voisines.

Les pôles secondaires (Hénin-Beaumont et Hazebrouck) sont relativement peu isolés géographiquement ; ce qui atténue grandement le risque d'une population en situation de mono-dépendante vis-à-vis de ces pôles.

A noter, l'exercice des ophtalmologues du Pays du Sambre-Avesnois et du Pays maritime et rural du Montreuillois qui n'est pas polarisé. L'absence d'un pôle dans le Pays du Montreuillois ne lèse pas son taux de desserte qui reste supérieur à la moyenne régionale, contrairement au Pays du Sambre-Avesnois.

Tableau 38 : Ophtalmologie – Pôles offreurs au 1er janvier 2006

Nom du pôle	Nombre de communes	Nombre d'ophtalmologues		
Lille	17	94		
Lens	3	15		
Douai	1	12		
Valenciennes	2	11		
Dunkerque	3	11		
Boulogne-sur-mer	1	9		
Cambrai	1	7		
Saint-Omer	1	7		
Somain	1	7		
Arras	1	7		
Maubeuge	1	7		
Armentières	2	6		
Béthune	2	6		
Calais	1	5		
Hénin-Beaumont	2	3		
Hazebrouck	1	3		
Total	40	210		

Note : les pôles secondaires sont séparés des pôles principaux par les tirets gras. Source : Adeli, Drass Nord – Pas-de-Calais. Traitement ORS Nord – Pas-de-Calais.

Tableau 39 : Ophtalmologie – Accessibilité de la population régionale aux pôles offreurs au 1er janvier 2006

Nombre de pôles d'ophtalmologie accessibles en moins de 30 minutes	Nombre de communes	Part de la population régionale (%)	
0	211	2,4	
1 et plus	1335	97,6	
2 et plus	1103	92,2	
3 et plus	933	83,7	
4 et plus	766	77,0	

Source : Adeli, Drass Nord - Pas-de-Calais ; Insee ; IGN. Traitement ORS Nord - Pas-de-Calais.

97,6 % de la population régionale a accès à au moins 1 pôle d'ophtalmologie, 92,2 % à au moins 2 pôles quand plus de 77 % de la population a un choix potentiel d'au moins 4 pôles d'ophtalmologie.

À l'inverse, 2,39 % de la population est éloigné de plus de 30 minutes d'un pôle d'ophtalmologie et 5,46 % est dépendant d'un seul pôle de soins (en ne comptant pas l'accès à des communes contenant moins de deux praticiens).

Tableau 40 : Ophtalmologie - Accessibilité synthétique des EPCI

	Somme des	Somme des	e synthetique de		
Name EDOI	pôles	pôles	Total des pôles	Nombre de	Indice
Nom EPCI	principaux	secondaires	touchés	communes	d'accessibilité
	touchés	touchés			
C. A. du Douaisis	256	35	291	35	8,31
C. A. d'Hénin-Carvin	102	14	116	14	8,29
C. A. de Lens-Liévin	229	38	267	36	7,42
C. U. de Lille Métropole	475	128	603	85	7,09
C. U. d'Arras	142	24	166	24	6,92
C. A. de l'Artois	296	103	399	65	6,14
Pays du Coeur de Flandre	168	50	218	41	5,32
C. A. de Cambrai	102	11	113	22	5,14
C. A. de la Porte du Hainaut	183	10	193	38	5,08
C. A. de Valenciennes Métropole	160	0	160	35	4,57
Pays de l'Artois	909	176	1085	255	4,25
C. A. de Saint-Omer	56	19	75	19	3,95
Pays des Moulins de Flandre	158	47	205	55	3,73
C. U. de Dunkerque Grand Littoral	50	11	61	18	3,39
Pays du Cambresis	332	23	355	109	3,26
C. A. du Calaisis	16	0	16	5	3,20
Pays du Calaisis	194	2	196	63	3,11
Pays de Saint-Omer	199	53	252	82	3,07
C. A. du Boulonnais	44	0	44	22	2,00
Pays du Boulonnais	134	0	134	74	1,81
Pays de Sambre-Avesnois	252	0	252	151	1,67
C. A. de Maubeuge-Val de Sambre	30	0	30	22	1,36
Pays du Ternois	78	10	88	103	0,85
Pays maritime et rural du Montreuillois	50	0	50	70	0,71
Pays des Sept Vallées	0	0	0	94	0,00

Source: ORS Nord - Pas-de-Calais.

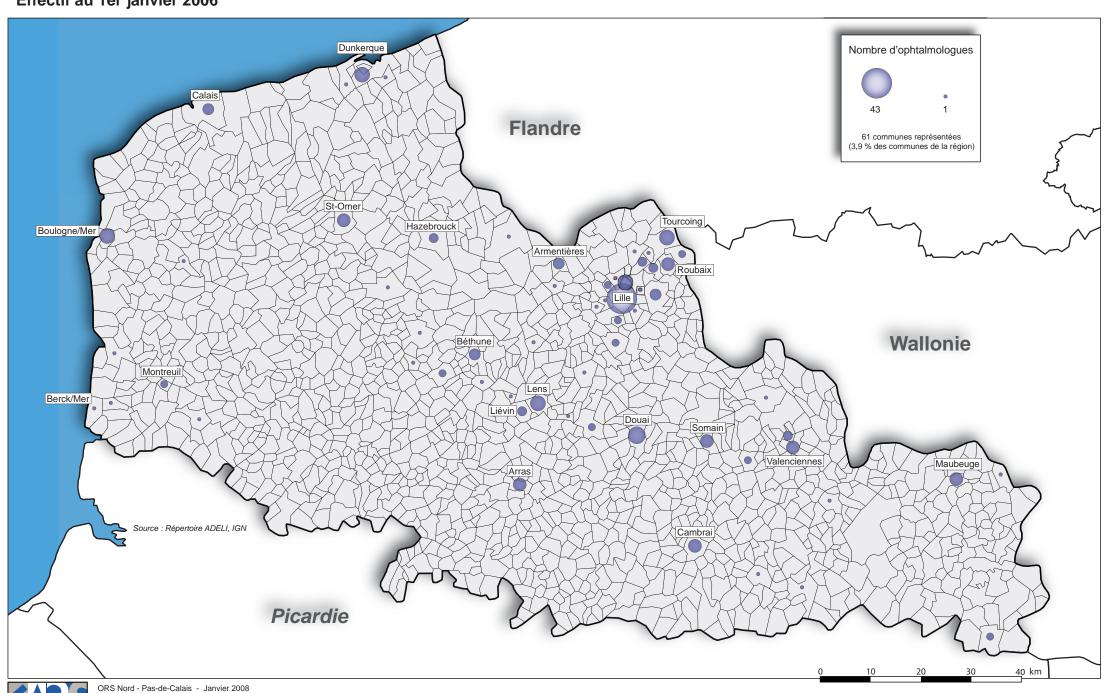
Avec un indice d'accessibilité important, on retrouve en haut du classement, les EPCI du Douaisis, d'Hénin-Carvin et de Lens-Liévin. La C. A. d'Hénin-Carvin compense en partie sa desserte deux fois et demie sous la moyenne régionale par des connexions potentielles rapides avec plus de 8 pôles offreurs. La C. A. de la Porte du Hainaut dont l'offre est près de 3 fois inférieure à la moyenne régionale peut également compter sur la proximité de 5 pôles offreurs situés à l'extérieur de son territoire. La situation du Pays des Moulins de Flandre qui ne compte aucun praticien sur son territoire est également à pondérer par le fait que les communes qui le composent peuvent accéder en moyenne à 3,73 pôles d'ophtalmologie (notamment celui de Saint-Omer dont l'offre est supérieure à la moyenne régionale).

En fin de classement en termes d'accessibilité et avec une desserte faible, le Pays des Sept vallées (qui ne compte qu'un praticien) est néanmoins voisin du Pays maritime et rural du Montreuillois qui ne compte aucun pôle mais dont la desserte est supérieure à la moyenne régionale. Alors qu'il ne compte aucun praticien, le Pays du Ternois est entièrement dépendant de l'offre de soins extérieure, et une majeure partie de sa population y aura accès en plus de 30 minutes.

En plus des communes hors accessibilité, déjà fragilisées, on dénombre 232 communes dépendantes d'un seul pôle d'ophtalmologie (5,46 % de la population). Au sein de ces communes, aucune ne dépend d'un pôle secondaire ; ce qui relativise en partie leur situation fragile de mono-dépendance, même si les EPCI dans lesquelles se situent nombre d'entre elles (Pays du Sambre-Avesnois, de l'Artois, du Ternois et des Sept Vallées) possèdent des taux de desserte très inférieurs à la moyenne régionale.

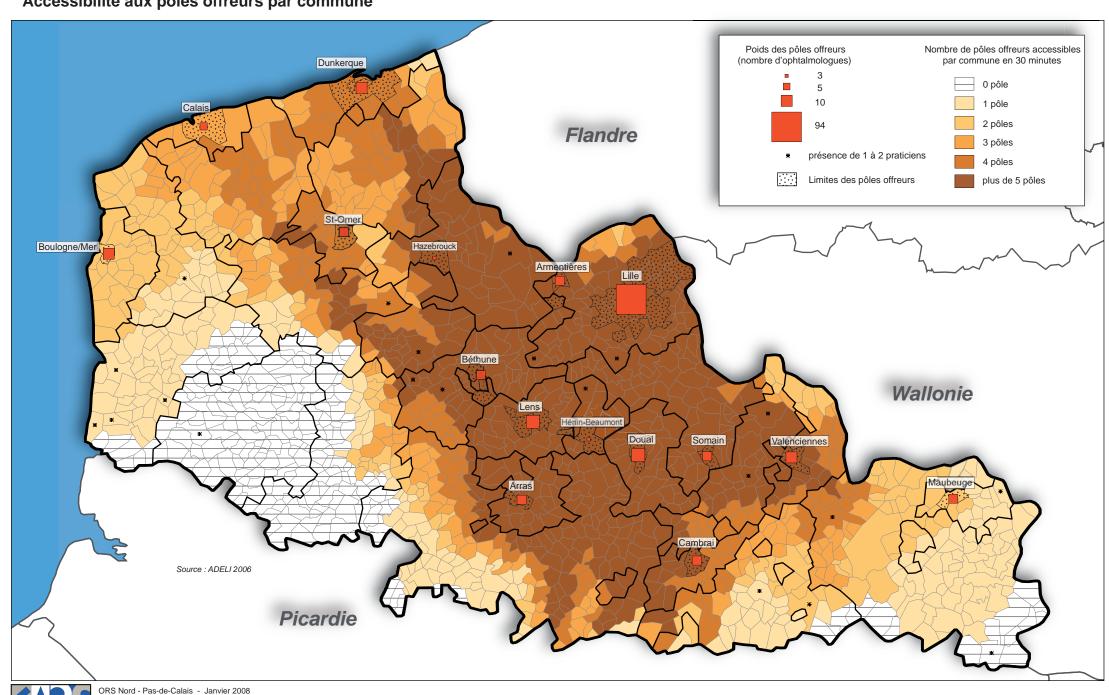
Ophtalmologues

Effectif au 1er janvier 2006



Ophtalmologie

Accessibilité aux pôles offreurs par commune



<u>4</u>0 km